

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2025

### DECISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

#### 1) DIA

2) N°	NOM DU PROPRIÉTAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
25N0093	REYNAUD Jacqueline	15 Rue du Cardinal Mathieu	AD - 161	Vente amiable	175 000 €
25N094	HETZEL Cédric	177 Rue de Rome	XA – 184 - 1852	Vente amiable	198 000 €
25N095	IHH	42 Rue de Verdun	AT – 470 - 471	Adjudication	Mise à prix : 50 000 €
25N096	PERQUIN Nicolas	28 Rue Pasteur	AB - 584	Adjudication	Mise à prix : 20 000 €
25N097	DELOGE Dominique	10 Allée Gustave Charpentier	AH - 12	Vente amiable	168 000 €
25N098	SCHOULLER Emilie	12 Rue Damay	AC - 144	Vente amiable	170 000 €
25N099	SCHERRER Camille	966 Chemin des Clos	BD - 34	Vente amiable	160 000 €
25N100	RODRIGUES DE OLIVEIRA José	23 – 25 Rue Etroite	AS – 138 - 139	Vente amiable	95 000 €
25N101	KARABAY Fevzi	23 Rue Victor Hugo	AS – 115 - 118	Vente amiable	164 500 €
25N102	VINCENT Michel	224 Rue du Bois le Prêtre	AY – 14 – 15 – 21 – 240 – 250 – 251 – 263 – 336 – 338	Vente amiable	5 000 €
25N103	HERTER Andrée	130 Rue Maurice Barrès	AD – 220 – 429 – 423 – 425	Vente amiable	194 000 €
25N104	KAHRAMAN Adiguzel	807 Rue du Bois le Prêtre	AY - 194	Vente amiable	295 000 €
25N105	MARTINS Juan	182 Rue des Lilas	AX - 31	Vente amiable	177 000 €
25N106	BIZZOCCHI-BONAVVENTURE Pierre	18 Place Duroc	AS - 206	Vente amiable	80 000 €

25N107	BULBUL Mahir	Au-dessus du Chemin des Clos	BD – 22 - 76	Vente amiable	85 000 €
25N108	Cts CHARDARD	1349 Avenue des Etats-Unis	AO - 156	Vente amiable	165 000 €
25N109	PIM SAS	38 Rue Hordal du Lys	AS - 847	Vente amiable	10 000 €
25N110	SCI KEATING BASTIEN	35 Rue Gambetta	AC - 38	Vente amiable	470 000 €
25N111	MORCQ Grégory	6 Allée Pierre Lallement	AH - 156	Vente amiable	175 000 €
25N112	LAFONTAINE Cédric et Aline	9 Bis Allée Mozart	AH – 0259 – 0261 – 0268	Vente amiable	250 000 €
25N113	M et Mme MACLAIR	71 Rue des Lilas	AV – 765 – 770	Vente amiable	250 000 €
25N114	SIARI Samir	4 Rue Des Pénitents	AS – 120 – 121 – 123	Vente amiable	27 000 €
25N115	M et Mme Nicolas ZAEGEL	6 Clos du Corroy Lieu-dit : 9002 Allée de Maisonville	AW - 0508	Vente amiable	194 000 €
25N116	<b>ERREUR NOTAIRE IDEM A LA DIA 05 431 25 N 0118</b>				
25N117	<b>ERREUR NOTAIRE IDEM A LA DIA 05 431 25 N 0118</b>				
25N118	ANDRIEUX Bernard	7 Rue Des Barclay	AS - 0417	Vente amiable	145 000 €
25N119	ERREUR NOTAIRE				
25N120	SINGER Catherine	9 Allée Mozart	AH – 0071 – 0118 - 0262	Vente amiable	230 000 €
25N121	VAILLANT Aurélien	33 Rue Pasteur	AB - 0286	Vente amiable	62 000 €
25N122	SCI DUPUY IMMO	67 Rue Edmond Michelet	0Y - 0543	Vente amiable	625 000 €
25N123	SCHMIDT Daniel	28 Rue Des Pénitents	AS - 0141	Vente amiable	60 000 €
25N124	<b>ERREUR NOTAIRE DIA POUR BLENOD LES PONT-A-MOUSSON</b>				
25N125	YILDIRIM Dilhan	9001 Rue de Wissembourg	AW - 0683	Vente amiable	320 000 €
25N126	QUESTE Nicolas	442 Chemin de la Croix Saint Urbain	0G – 0900 – 0712 - 0711	Vente amiable	200 000 €

		(Lieu-dit : FONTAINE SAINT ANTOINE)			
25N127	SCI ZACHARIE HANZELET	Rue Hanzelet	AC - 0071	Vente amiable	108 000 €
25N128	COMPTOIR DE MATERIAUX DU PORT DE METZ	Z.I. des Jonquieres	AZ – 0238 (AZ – 0215)	Vente amiable	51 600 €
25N129	PETIT Jean-Yves et Calogera	27 Gaston Deblaize	AI – 0277 - 0286	Vente amiable	285 000 €
25N130	LEMANSKI	Rue de Forbach	AW – 0077 – 0078 - 0079	Vente amiable	165 000 €
25N131	PAM 11 SCI	11 Rue du Four	AS – 272 - 274	Vente amiable	145 000 €
25N132	Cts SCHMITT	49 Le Home	AW - 403	Vente amiable	85 000 €
25N133	STAUCH Robert	1369 Avenue des Etats-Unis	AO - 185	Vente amiable	44 086 €
25N134	GOUVENEL Gerald et Katia	22 Avenue Camille Cavallier	AR - 162	Vente amiable	27 000 €
25N135	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 4A	Vente amiable	35 000 €
25N136	SCI QUALIT Société civile immobilière	18 Rue Pasteur	AB - 766	Vente amiable	161 000 €
25N137	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 9B	Vente amiable	73 000 €
25N138	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 13 B	Vente amiable	81 000 €
25N139	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 6E RdC	Vente amiable	65 000 €
25N140	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 5E	Vente amiable	39 000 €
25N141	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 3A	Vente amiable	61 000 €
25N142	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 12E	Vente amiable	63 000 €

25N143	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 11 E	Vente amiable	39 000 €
25N144	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 8C	Vente amiable	101 000 €
25N145	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 7F	Vente amiable	200 000 €
25N146	INVESTIMMO Société par actions simplifiée	19 Rue Saint Laurent	AB – 574 Appartement 2B	Vente amiable	20 000 €
25N147	<b>ERREUR NOTAIRE</b>	<b>ANNULEE ET REMPLACEE PAR LA DIA 05443125N158</b>			
25N148	BARBIER Emilien Paul Georges	115 Rue de la Louvière	BE - 109	Vente amiable	270 000 €
25N149	WANEUKEM Marie-Chantal	217 Avenue des Etats-Unis	AM – 293 – 292 – 291	Vente amiable	8 500 €
25N150	SERBY Thibaut	5 Rue du Quai	AC - 511	Vente amiable	130 000 €
25N151	FAGNONI Frédéric	30 Rue du Xon	AC - 0176	Vente amiable	124 000 €
25N152	OSSART Stéphanie	4 Rue Fabvier	AB - 0130	Vente amiable	133 000 €
25N153	FLEURY Roger et Nicole	9 Allée Pierre Lallement	AH - 0163	Vente amiable	207 000 €
25N154	BULBUL Mahir	Au-dessus du Chemin des Clos	BD – 22, 76	Adjudication	30 000 €
25N155	M. et Mme. BASTIEN	12 Rue du Cardinal Mathieu	AD – 140	Vente amiable	260 000 €
25N156	DUPLAN Julien	12 Rue Clémenceau	AS - 0661	Vente amiable	170 000 €
25N157	GAFT Société civile immobilière	280 Rue du Bois le Prêtre	AY – 0310 - 0311	Vente amiable	51 000 €
25N158	SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DU BASSIN DE PONT A MOUSSON	Rue Pierre Adt / L'Embise	0X – 420 – 418	Vente amiable	164 947, 11 €
25N159	GUY Marie-Andrée	9 Rue des Carmes	AC - 0435	Vente amiable	218 000 €
25N160	MILLOT Gregory / PILARCZYK Tania	24 Boulevard de Riolles	AS - 0501	Vente amiable	410 000 €
25N161	SAS ADSK IMMO	60 Avenue Général Patton	AV – 553 - 555	Vente amiable	250 000 €
25N162	SAS GRIMMO	Avenue de Metz	AD – 424 - 426	Vente amiable	60 000 €

**3) Arrêté portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière**

- Concession de terrain de Madame RENARD Christiane née SIMONIN
- Concession de terrain de Madame BOIZARD Maria née LAGARDE
- Concession de terrain de Monsieur CHERY Antoni
- Concession de terrain de Madame SANZEY Mirella
- Concession de terrain de Monsieur TURK Adem
- Concession de terrain de Madame GAWEL Julienne née STRZEMPK
- Concession de terrain de Monsieur BENYAJJA Youness
- Concession de terrain de Madame BARDET Régine née LIS
- Concession de terrain Monsieur BIGEL Antoine
- Concession de columbarium Madame BARTHET Inger Elisabeth née FALK
- Concession de terrain Monsieur FORET Roland
- Concession de terrain Madame GARNIER Bernadette née BARDOT
- Concession de terrain de Madame GODIER Berthe Marie née FARQUE
- Concession de terrain Monsieur MOUTCHOU Noureddine
- Concession de terrain Monsieur CHENET Michel Julien
- Concession de terrain Madame CHRISTMANN Marie Suzanne née LEGAY
- Concession de terrain Monsieur BAUDOIN Roger
- Concession de terrain Monsieur et Madame PHILIPPE Gilbert
- Concession de terrain Monsieur SALMI Mohamed

**4) Marchés – conventions – contrats**

- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation sportive avec Madame Christiane BOUTTET
- Indemnité sinistre tvx remplacement borne elec pl. du paradis- 860€
- Portant sur la signature d'une convention d'occupation de l'espace coworking avec la société BGE Alsace Lorraine représentée par Elsa TOMANI
- Contrat services et maintenance bornes de recharge véhicules électriques. Le montant global de cette mission s'élève à 11 386 €,
- MENULOR - Lot n.4 Menuiseries bois - Avenant n.1. Le montant de l'avenant s'élève à 3 834 € HT soit 4 600.80€ TTC,
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société Collection SR représentée par Madame REMETTER pour exploitation d'un manège du 1 juillet 2025 au 1 juillet 2028
- Portant sur la signature d'un contrat avec l'Orchestre PRZYBYLA dans le cadre des estivales 2025. La ville versa un montant de 1 500euros TTC
- Portant sur la signature d'un contrat avec la Solidarités Services. La ville versa un montant de 25.16euros l'heure en contrepartie de la prestation.
- Portant sur la signature d'un contrat avec IdiomécanicThéâtre dans le cadre de la saison culturelle 2025-2026. La ville versa un montant de 3 760.97euros TTC
- BATICLAIR - Avenant n.1 lot 2 - Tvx isolation intérieur bâtiment Annexe St Jean. Le montant de cet avenant s'élève à 4 157.44 HT soit 4 988.93 TTC

- Portant sur la signature d'une convention de partenariat avec la société CHALLENGE DIRECT dans le cadre de l'organisation du D!rect Live. Montant versé par la ville 40 000 euros TTC,
- BRUNELLI - Avenant 3 lot 3 couverture - tvx rénovation deux rives. Le montant de l'avenant s'élève à 1250 € HT soit 1500 € TTC,
- Avenant n.1 au marché de location et entretien de vêtements de travail. Le montant maximal HT du marché est ajusté prorata temporis pour la période supplémentaire, à hauteur de 22 623.86 €,
- Attribution marché tvx AEP rue du Pont Issolé - STPI. Ce marché est d'un montant de 149 630 HT soit 179 556 TTC,
- Portant délégation de signature et des fonctions de l'état civil à un agent communal de Monsieur Dominique THOMAS
- BATICLAIR - Avenant n.1 lot 2 - Tvx isolation intérieur bâtiment Annexe St Jean. Le Montant de cet avenant s'élève à 4 157.44 € HT soit 4 988.93 € TTC
- Marché Transport et traitement déchets verts – CETV. Le montant total des commandes pour la durée initiale du marché est compris entre minimum de 8 000 € HT et au maximum de 20 000 € HT
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation sportive avec le VVB de Pont-à-Mousson
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installations sportives avec le Charly Boxing Thaï
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation sportive avec le Judo Sporting Club
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation sportive avec l'Aca'Danse
- attribution lot n.3 - Brosserie et matériels divers. Portant sur la passation d'un marché dans le cadre de la fourniture de produits menagers et assimilés. Le marché est conclu pour un montant minimum de 20 000 € HT et d'un montant maximum de 55 000€ HT. Pour une durée de 4 ans à compter de sa notification au titulaire.
- Papiers divers - SAS ORAPI HYGIENE. Portant sur la passation d'un marché dans le cadre de la fourniture de produits menagers et assimilés. Le marché est conclu pour un montant minimum de 20 000 € HT et d'un montant maximum de 55 000€ HT. Pour une durée de 4 ans à compter de sa notification au titulaire.
- Attribution lot n.1 - Pdts entretien - SAS ORAPI HYGIENE. Le marché est conclu pour un montant minimum de 30 000 € HT et d'un montant maximum de 75 000€ HT. Pour une durée de 4 ans à compter de sa notification au titulaire.
- Avenant n.1 lot n.10 KAUFFMANN - Travaux deux rives. Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives. Le montant de l'avenant s'élève à 3 938.97€ HT soit 4 726.76€ TTC. Le montant total du marché est porté à 64 260.97€ HT soit 77 113.16 € TTC.
- Avenant à la convention de mise à disposition d'un appartement à Monsieur Hernando-Javier CHAMORRO
- Avenant à la convention de mise à disposition de salles à l'espace Scarpone au bénéfice du Club de l'amitié représenté par Monsieur Patrick SODOYER

- Avenant à la convention de mise à disposition du Club de l'Amitié représenté par Monsieur Patrick SODOYER
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2025 avec Arvato Atton. Arvato Atton versera une participation financière de 500€
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2025 avec CIC EST. CIC EST versera une participation financière de 250€
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2025 avec Allianz. Allianz versera une participation financière de 200€
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2025 avec Harmonie Mutuelle. Harmonie Mutuelle versera une participation financière de 600€.
- Mise à disposition de l'ADMR en Pays Mussipontain représenté par Patrick BECAN. Une redevance mensuelle de 2 436.23 euros hors charges,
- Concession de terrain de Madame WILLAUME Simone Juliette née DELORME
- Concession de terrain de Monsieur STEMPFEL Jean
- Concession de columbarium de Madame FAVIER Chi née BACCAM
- Concession de terrain de Madame OLIVIER Monique
- Concession de terrain de Madame GEORGES Joséphine née ADAM
- Concession de terrain de Madame RICHARD Véronique, Micheline
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Madame Amale ZAHIR
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Monsieur Alexis VAN DER WECKENE
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Madame Antoinette Mary Wincy DEDANS
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Madame Aurélie HOQUET
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Monsieur Pascal CHHUN
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Mohamed OUAABOUZ
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Monsieur Constant CLAUSE
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Monsieur Yves CHARDARD
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Monsieur Théo TRASCHLER
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Madame Sophie DARNOIS
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Madame Sana OUAABOUZ
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Madame Mathilde CLAUSE

- Mise à disposition de l'association Cyclo Mussipontain des locaux dans l'enceinte de l'ancien Bardot au sein du local jeunesse, bureau et atelier à titre gracieux
- Attribution remplacement menuiseries ext. Guynemer – GIRARDIN. Ce marché est d'un montant de 70 106.16€ HT soit 84 127.39 € TTC
- Avenant de prolongation La Compagnie des Cartes Carburants. Montant du marché ajusté à hauteur de 52 500€ HT
- Contrat mise à disposition d'un logiciel de gestion TLPE avec LEYTON. La convention est conclue pour durée 24 mois signature. Pour un montant de 2 617.50€ HT
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société Encore un Tour. La ville versera un montant total de 9 495euros TTC
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation sportive avec le CROCS GRAND EST à titre gratuit
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition des installations sportives municipales avec Self défense 54 coût horraire de 11.50euros
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation sportive avec HORIZON VERTICAL
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation sportive avec le Rugby Club de Pont-a-à-Mousson
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation sportive avec Boxing club Mussipontain
- Portant sur la signature d'une convention de prestation avec le GESAL 54 coût horaire de 28euros et 0.45euros du km
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition des installations sportives municipales avec Self défense 54 coût horraire de 11.50euros
- Avenant n.1 lot n.1 - Tvx aménagement cantines relais scolaires - TM-T. Le marché initial s'éllevant à 66 802.80 TTC est ainsi arrêté la somme de 66 331.20 TTC
- Avenant n.1 lot n.5 - Tvx aménagement cantines relais scolaires – NASSO. Le marché initial s'éllevant à 96 940.70 TTC est ainsi arrêté la somme de 118 548.35 TTC
- Avenant n.1 lot n.6 - Tvx aménagement cantines relais scolaires - H ENERGIES. Le marché initial s'éllevant à 33 883.66€ TTC est ainsi arrêté la somme de 36 824.14€ TTC
- Avenant n.1 lot n.3 - Tvx aménagement cantines relais scolaires - SAS GALLOIS. Le marché initial s'éllevant à 62 632.20 € TTC est ainsi arrêté la somme de 61 334.20 € TTC
- Portant sur la signature avec la société GINGKO BILOBA. La ville versera un montant de 3 165euros
- De renouveler la mise à disposition du CFA de Pont-à-Mousson à Mr AGNESINA pour un loyer annuel de 70 000euros hors charges

## **5) Remerciement**

- L'association APF France Handicap pour la subvention accordée de 700 €